



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteurs Bruno Moulin (suppl.), PDCB, Gilles Martin, PDCC, Grégory Logean, UDC, et Julien Monod (suppl.), PLR
Objet Ventes aux enchères répertoriées sur le web
Date 13.11.2015
Numéro 2.0126

Les auteurs du postulat demandent au Conseil d'Etat de publier, sur le site Internet du canton, les objets réalisés par les Offices des poursuites et faillites par voie de ventes aux enchères.

Cette proposition est en parfaite adéquation avec la mesure prioritaire numéro 4 fixée par les Offices des poursuites et faillites dans leur mandat de prestation politique pour l'année 2016 qui est la suivante : « *Accroissement de la visibilité des objets à réaliser par la mise en place d'un outil de publication des ventes immobilières et mobilières sur le site Internet des OPF* ». Le projet est bien avancé et une mise en production est prévue pour cet été.

Il est proposé l'acceptation du postulat dans le sens où il est en cours de réalisation.

Conséquences sur la bureaucratie : travail administratif supplémentaire pour les OPF
Conséquences financières : aucune
Conséquences équivalent plein temps (EPT) : aucune
Conséquences RPT : aucune

Lieu, date Sion, le 9 mai 2016